

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 Octobre 2024 à 19h30 - Convocation du 30 Septembre
Compte-rendu

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric MEYER, le Maire.

Présents : M. Éric MEYER, M. Jean-Philippe GRIFFON, M. Jean-Jacques NOTSECK, M. Christian POIRIER, M. Yves BECKER, Mme Annie GUERTON, Mme Paula PIMENTEL, M. Guy REYNIER, Mme Géraldine BAUGE, Mme Sophie PORTEJOIE

Absente excusée : Mme Touria CHARTIER donne pouvoir à Mme Paula PIMENTEL.

Secrétaire de séance : M. Yves BECKER

Approbation compte-rendu du dernier conseil municipal :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu

Consultation pour avis sur le projet de plan de mobilité en Ile de France

La question avait été abordée au dernier conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, vote contre le plan de mobilité en IDF.

Les principaux motifs sont les suivants : le plan de mobilité prend en compte de manière insuffisante les mobilités locales en termes de transport en commun vers les gares, vers les écoles autant que vers les différents centres d'activités. Les orientations prises concernant la RN20 desservent les axes de circulation de l'agglomération.

Modification de la convention d'adhésion au droit des sols

Le maire expose les éléments de règlement modifié dans la nouvelle convention

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré approuve les modifications du règlement de la convention d'adhésion au service commun du droit des sols.

Recensement de la population : Nomination de l'agent coordinateur et recenseur

Le Maire propose Mme ROUSSEAU (secrétaire de mairie) Isabelle comme coordonnateur et agent recenseur de la commune pour le prochain recensement qui aura lieu entre Novembre 2024 et Février 2025. Mme ROUSSEAU sera rémunérée pour cette mission.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, approuve la proposition.

Aide communautaire 2024

Le Maire ouvre le débat pour la liste des projets à retenir dans le cadre des aides communautaire 2024.

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, approuve les projets suivants (Fond de concours CAISSE à hauteur de 50% avec un plafond de 6600 Euros soit 13 200 Euros d'investissement commune) :

- Matériel de lutte contre les dépôts sauvages : 500€
- Panneau de signalisation de fauchage et de déviation : 500€
- Evacuation des eaux pluviales - début de la route de quinquempoix : 2000 €
- Imperméabilisation du trottoir de la mairie / côté rue de la vallée : 2000€
- Consolidation volige rue de beauregard : 1500 €
- Une débroussailleuse complémentaire 1500€
- Luminaires de Noël complémentaires : 1500€
- Poubelle pour la place de fontenette : 300€
- Pour le terrain municipal
 - Cage de football mobile 500€
 - Cheval à bascule : 600€
 - Toboggan pour le terrain municipal 1000€
 - Table pour le potager pédagogique 500€

Bilan contrat rural de fontenette & prêt relais

Le Maire expose le bilan financier du contrat rural.

Le budget prévisionnel du projet a été respecté. Le bilan fait apparaître seulement 898,00 euros de travaux complémentaires tout en incluant la mise en place d'une aire de retournement au bout du hameau.

Nous avons par contre mal estimé le calendrier de perception des subventions. Pour consolider la trésorerie de la commune **dans l'attente du versement de l'ensemble des subventions** de la Région, du Département et de ENEDIS) un prêt relais sera pris.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le bilan du projet et la prise d'un prêt relais pour consolider notre trésorerie et aux conditions proposées.

Modification des statuts de la CAESE

Le Maire expose une modification des statuts de la CAESE validés en conseil communautaire. Cette modification doit être validée par les communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la convention

Décision MODIFICATIVE

Le Maire expose le fait que les titres devant être payés par le SIRPP sont en retard de règlement. Afin d'enregistrer ce retard dans notre comptabilité il faut enregistrer dans nos comptes un montant de 2769,26 pour dépréciation de créance.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la décision modificative.

Informations diverses :

PLU :

Le premier document du PLU est finalisé. Il va pouvoir être soumis au Personne Publique Associée (Etat , DDT Région Département) pour être validé. Une fois validé le projet sera débattu en conseil municipal et avec les administrés avant d'être voté.

Conservatoire des plantes :

La commune va donner autorisation à une association "le conservatoire des plantes" de récolter sur la commune (route de fontaine) les graines d'une espèce en disparition..

Journées du patrimoine

La journée du patrimoine s'est très bien déroulée. Nous avons eu près de 50 visiteurs sur l'église et des nouveaux visiteurs/adhérent sur le potager pédagogique.

Mare de Boischampbault

Un rendez-vous entre la société TERIDEAL et le SIARJA a eu lieu et un mode opératoire a été validé pour savoir si le problème du niveau de la mare n'était pas volontairement lié au souhait de disposer d'une réserve de 200 m3 en cas de "grande pluie". A suivre..

NOEL

La date du spectacle pour les enfants sera le 7 décembre 2024 à la salle d'Ormoy la rivière.

La date de remise des cadeaux aux anciens est le 14 décembre 2024 à l'école d'Abbeville la Rivière

DIVERS

Les peintures des arrêts de bus ont été faites

Une annonce de Radio Sud Essonne a été faite. Radio portée par notre agglomération et qui fera la promotion des événements de nos communes.

Fin du conseil à 22h31

